



Infos Touquin

N°84

octobre 2020

Chères Touquinoises et chers Touquinois

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui génère de graves conséquences socio-économiques et qui impacte violemment notre quotidien. L'actualité nous démontre que même les plus incrédules se trouvent confrontés à cette triste réalité qui est la propagation de la covid 19.

Mes chers concitoyens, nous devons, toutes et tous, apprendre à vivre avec ce virus et prendre toutes les mesures permettant de limiter au maximum les risques de contamination et plus particulièrement pour les personnes fragiles.

Parmi les multiples contraintes générées par la covid, la rentrée des classes et la vie scolaire furent les plus délicates à gérer. Les mesures et directives gouvernementales nous sont parvenues, au sens propre, la veille de la rentrée. Nous avons dû, dans des délais très courts, repenser notre organisation pour respecter les règles et protocoles sanitaires imposés, tout en limitant les contraintes parentales. Et je tiens à vous assurer que, dans cette période inédite et difficile, la sécurité et l'éducation de nos enfants sont et resteront nos priorités. Cette nouvelle organisation est développée dans les pages suivantes.

C'est avec de grands regrets que les contraintes sanitaires nous obligent à annuler le repas des aînés. Toutefois, les membres de la commission fêtes et cérémonies travaillent actuellement sur des solutions alternatives. Nous ne manquerons pas de tenir informés nos aînés qui avaient l'habitude de partager cette journée avec nous et qui malheureusement en seront privés cette année.

A notre demande, le Département a procédé à la réfection du carrefour des rues de Paris, Malvoisine, de Lureau et du Commerce qui en avait grand besoin.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, je suis en mesure de vous annoncer qu'à compter du 19 octobre prochain débutera l'aménagement du carrefour de la rue du Château d'eau et de la D 231 afin de sécuriser cette entrée de Touquin (cf. plan dans les pages suivantes).

Depuis mon élection en 2009 nous avons très régulièrement sollicité les services du Département au sujet du réaménagement de ce carrefour que nous considérons dangereux, c'est donc une très grande satisfaction que de vous annoncer l'aboutissement de ce projet.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie est en charge de nos réseaux d'assainissement ; aussi, en continuité des travaux que nous avons initiés, l'entreprise TeridéaI procédera dans les semaines à venir à la remise en état du réseau d'assainissement de la rue de Provins et de la rue des Roches.

En ce qui concerne le déploiement de la fibre optique sur la commune, le Syndicat Seine-et-Marne numérique qui en est chargé a terminé la première phase de l'opération. **La commercialisation sera ouverte à partir du 1^{er} décembre 2020 mais il est probable que les opérateurs commenceront leurs démarches début novembre.** Je vous conseille de prendre le temps de la réflexion et de comparer les différentes propositions qui vous seront faites.

Les opérateurs disponibles sur TOUQUIN seront :

www.coriolis.com / 09 70 71 55 55

www.k-net.fr / 09 72 350 350

www.lafibrevideofutur.com / 01 86 56 56 56

www.nordnet.com / 3420

www.ozone.net / 0 973 01 1000

www.orange.fr / 3900

Bouygues Telecom et SFR ne proposeront des offres que 3 à 6 mois après l'ouverture commerciale (délai dépendant de la stratégie adoptée par ces deux opérateurs).

FREE attend l'accord de Seine-et-Marne numérique pour le faire. Aucun délai n'a été communiqué.

Malgré une actualité difficile, le conseil municipal se joint à moi pour faire en sorte que chacune et chacun puisse vivre et s'épanouir normalement tout en respectant les consignes sanitaires qui s'imposent.

Bonne rentrée à tous.

Votre maire
Sophie Chevrin

Imprimé par Sud-Ouest Impression



La page de la Communauté d'agglomération

SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un conseiller Maîtrise de l'énergie est mis à disposition par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Il délivre des conseils NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels.

Vous pouvez contacter le conseiller au 01 84 32 03 23 ou par [e-mail sure@coulommierspaysdebrie.fr](mailto:sure@coulommierspaysdebrie.fr)

Des permanences sont mises en place pour vous recevoir, sur rendez-vous, à COULOMMIERS, CRÉCY-LA-CHAPELLE et La FERTÉ-SOUS-JOUARRE.

LIEUX ET HORAIRES DES PERMANENCES DU SERVICE SÛRE

- Le Lundi de 14h à 17h – A COULOMMIERS au Point d'Accès au Droits
- Le Mercredi de 14h à 17h – A CRÉCY-LA-CHAPELLE à la Maison de Services au Public
- Le Jeudi de 14h à 17h – A La FERTÉ-SOUS-JOUARRE au Point d'accès aux droits

SÛRE

SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le conseiller Maîtrise de l'énergie mis à disposition par la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, délivre des conseils NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels.



POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER

01 84 32 03 23

SURE@COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS 2020-2021

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie finance la carte Imagine'R des lycéens.

Les lycéens des 54 communes de l'agglomération pourront bénéficier d'une aide financière de 63 € sur leur carte de transport IMAGINE'R pour l'année scolaire 2020-2021. Déjà mis en oeuvre les années précédentes, ce dispositif est étendu en 2020 aux 12 communes de l'ex Pays Créçois qui ont rejoint Coulommiers Pays de Brie.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait Imagine'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).

Pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité, les familles devront effectuer leur demande auprès de la communauté d'agglomération pour leurs enfants qui sont au lycée (jusqu'à la terminale, hors apprentissage).

Pour obtenir l'aide, rendez-vous sur www.coulommierspaysdebrie.fr

TRANSPORT
RENTÉE 2020-2021
LYCÉENS

AIDE FINANCIÈRE
DE **63 €***

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE
prend en charge une partie des
frais de transport des lycéens*

+ d'infos sur :
www.coulommierspaysdebrie.fr

* valable sur les forfaits Navigo Imagine'R des lycéens
toutes les conditions et démarches sur notre site internet.

RENSEIGNEMENTS
TÉL : 01 84 32 03 25
TRANSPORT@COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR
WWW.COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR
[FACEBOOK.FR/CPB.AGGLO](https://www.facebook.com/CPB.AGGLO)

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION

FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN À L'ARTISANAT SPÉCIAL COVID-19

FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN À L'ARTISANAT SPÉCIAL COVID-19

PRÉSENTATION DU SOUTIEN FINANCIER

Ce dispositif piloté par la chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, avec le soutien financier du Département permet aux artisans inscrits au répertoire des métiers qui sont éligibles de bénéficier d'une aide financière pour la prise en charge partielle des loyers (période de confinement mars, avril et mai) ainsi que pour les équipements permettant la mise en place des mesures sanitaires. Il s'agit d'un fond doté de 870 000 € à consommer d'ici le 31/12/20. Pour en savoir plus : www.cma77.fr

PNR – AVIS FAVORABLE D'OPPORTUNITÉ DU PRÉFET DE RÉGION

UN GRAND PAS EN AVANT POUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN

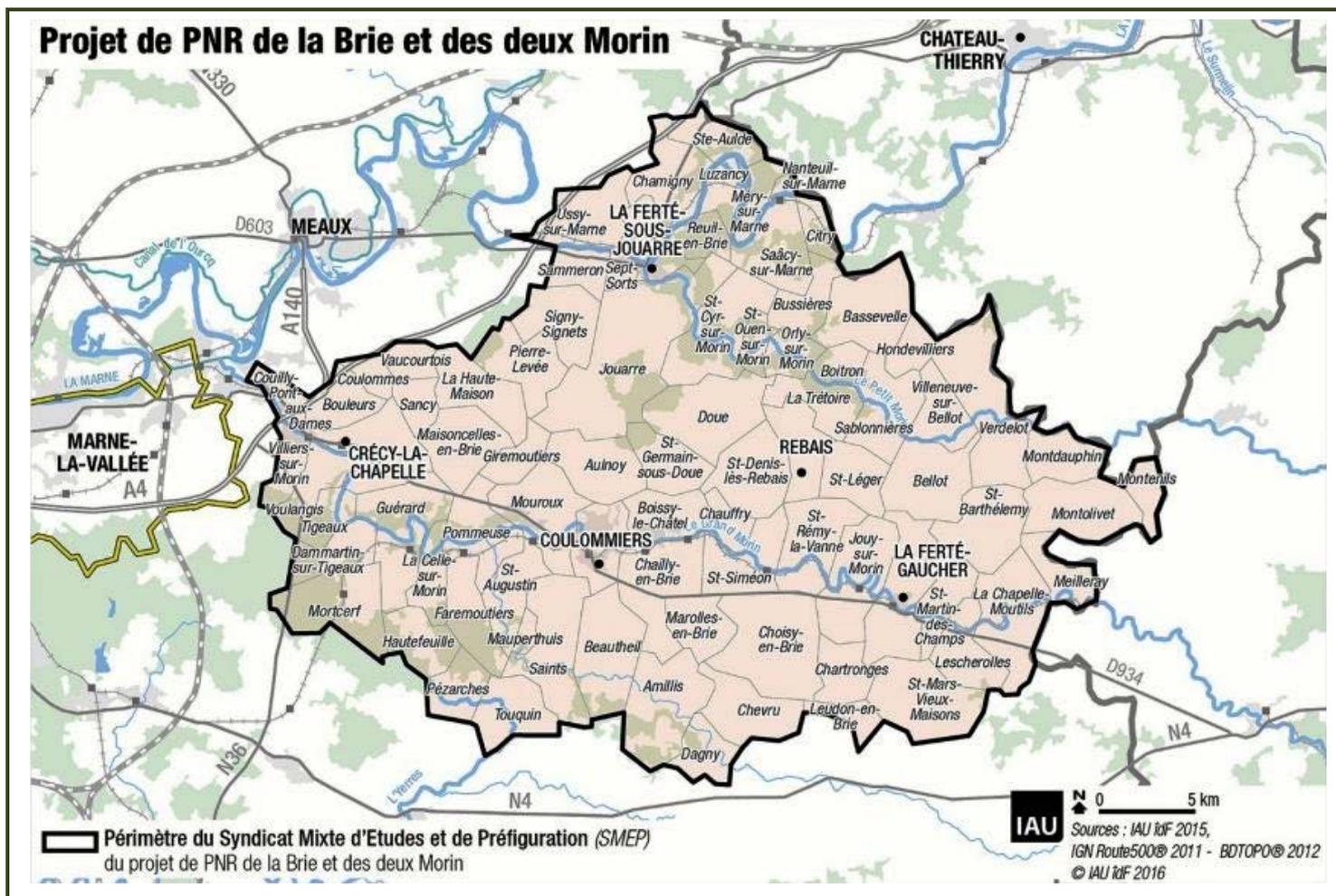
« Le Préfet de la Région Ile-de-France a formulé un avis favorable au projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin. Cet avis est transmis au Conseil Régional, porteur du projet avec le syndicat mixte, qui peut désormais engager officiellement la procédure d'élaboration de la charte du futur PNR.



Le projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin se concrétise un peu plus avec cet avis favorable.

Un travail important reste à fournir pour obtenir le classement mais notre territoire est sur le bon chemin ! La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie continuera d'œuvrer collectivement avec la Communauté de communes des 2 Morin, la commune de MORTCERF, le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et les citoyens du conseil local de développement pour concrétiser cette démarche initiée il y a plus de 20 ans.

La très grande majorité des communes de notre agglomération sont dans le périmètre du projet et celles qui sont en périphérie veulent l'intégrer. C'est pourquoi la communauté d'agglomération se mobilisera pour que ces communes soient associées à la démarche et puissent prétendre dans un premier temps au statut de « ville-porte » du PNR.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 15 juillet 2020, les membres du conseils communautaires se sont réunis à la FERTÉ-SOUS-JOUARRE. Le Président de séance Madame Anne-Marie THIEBAUT, doyenne des conseillers communautaires, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux et a déclaré installés les membres du conseil communautaire. Rappelons que le délégué titulaire de TOUQUIN est Sophie CHEVRINAIS et le délégué suppléant, Jean-Pierre DELAHAYE. Il a été ensuite procédé à l'élection du bureau communautaire. Sophie CHEVRINAIS a été réélue vice-présidente en charge de l'enfance et de la petite enfance.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire comprend le président Ugo PEZZETTA, maire de la FERTÉ-SOUS-JOUARRE et 15 vice-présidents. Les élus exercent des délégations correspondant aux compétences de la communauté d'agglomération :

Ugo PEZZETTA

Président

1. Bernard JACOTIN

Vice-président – en charge du développement économique et de l'administration générale

2. Laurence PICARD

Vice-présidente – en charge de l'aménagement du territoire, de l'instruction du Droit des Sols et des Politiques contractuelles

3. Guy DHORBAIT

Vice-président – en charge des finances et de la commande publique

4. Franz MOLET

Vice-président – en charge des équipements sportifs et de loisirs

5. Sophie CHEVRINAIS

Vice-présidente – en charge de l'enfance et de la petite enfance

6. Philippe FOURMY

Vice-président – en charge de l'assainissement de l'eau potable et des eaux pluviales

7. Jean-Jacques PREVOST

Vice-président – en charge des mobilités et des transports

8. Eric GOBARD

Vice-président – en charge du tourisme

9. Bernard CAROUGE

Vice-président – en charge de la maintenance du patrimoine de l'agglomération, de la mutualisation, des groupements d'achat et du bail voirie

10. Laurence MIFFRE-PERETTI

Vice-présidente – en charge de la politique culturelle communautaire

11. Emmanuel VIVET

Vice-président – en charge de l'aménagement numérique et des Maisons France Service

12. Daniel NALIS

Vice-président – en charge de la politique environnement communautaire

13. Patrick ROMANOW

Vice-président – en charge de la politique de santé communautaire

14. Sophie DELOISY

Vice-présidente – en charge de l'emploi et de l'insertion

15. Sébastien HOUDAYER

Vice-président – en charge des gens du voyage et du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Jean Louis Vaudescal : Conseiller délégué à la Gemapi (la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations fluviales ou pluviales)



Ugo PEZZETTA et Bernard JACOTIN, président et 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération (photo Leparisien.fr)

Contact :

gp-semafibre77@covage.com

sem@fibre77

1 JE CHOISIS MON OPÉRATEUR FIBRE

Testez votre éligibilité

Covage vous accompagne pour trouver votre opérateur de services

Vous êtes...

Particulier Professionnel

Votre adresse...

Je teste mon éligibilité

- ▶ J'effectue un test d'éligibilité sur www.covage.com pour accéder à la liste des opérateurs présents sur le réseau fibre.
- ▶ Ou directement sur le site de l'opérateur de mon choix.

Pour toutes questions relatives à vos démarches, consultez notre site :

fibre-particuliers.fr

2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Je profite de mes nouveaux services !

www.covage.com



Le bilan des fouilles archéologiques effectuées à TOUQUIN en 2020 sur un établissement rural de l'Antiquité

(Bilan dressé par Fabrice RIGAULT de la Société Archéologique de TOUQUIN)

Depuis 2014, un Groupement Foncier Agricole de la commune et l'exploitant autorisent la Société Archéologique de Touquin à réaliser un programme de fouilles programmé chaque été sur leurs terrains.

Ce programme est soutenu par la DRAC-SRA* et le Projet collectif de recherche ATEG*.

L'opération 2020 s'inscrit dans les objectifs de la S.A.T. pour l'établissement de la carte archéologique d'une microrégion située à la limite des Meldes*, des Parisii* et des Sénons* et dans l'étude d'un paysage avec son réseau de voies et les sites qui s'y rattachent : habitats, agglomérations ou établissements ruraux.

Ce gisement archéologique est occupé *a priori* de façon continue entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive (du Ier au VIe s après J.C). L'état exceptionnel de conservation de ce gisement reconnu actuellement sur presque deux hectares s'explique par les colluvions qui ont scellé le site et protégé les structures et les niveaux archéologiques qui se situent parfois à plus d'un mètre de profondeur.



Des résultats prometteurs

Une première fréquentation au Néolithique est attestée par de nombreux éclats de silex (nucléi, grattoirs, lames...). L'occupation antique du site se déroule en trois grandes étapes, du Haut-Empire jusqu'à la fin du IIIe siècle, avec un premier établissement rural, peut-être une villa gallo-romaine. Il s'ensuit une période d'abandon. À partir du milieu du IVe siècle jusqu'à la seconde moitié du Ve, le site se réorganise autour d'une voie empierrée (D sur le plan) qui recouvre une partie des vestiges des Ier et IIIe siècles. Les structures voisines du Haut-Empire sont démantelées, probablement à des fins de récupération de matériaux. Suite à la destruction par un incendie, le site sera réoccupé au début du VIe siècle avec la présence d'un fond de cabane et un mobilier caractéristique qui y est associé.



Fig E: Série de trois structures de combustion piriforme

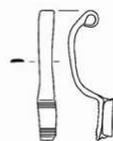


Fig F: Structure de combustion en cigare

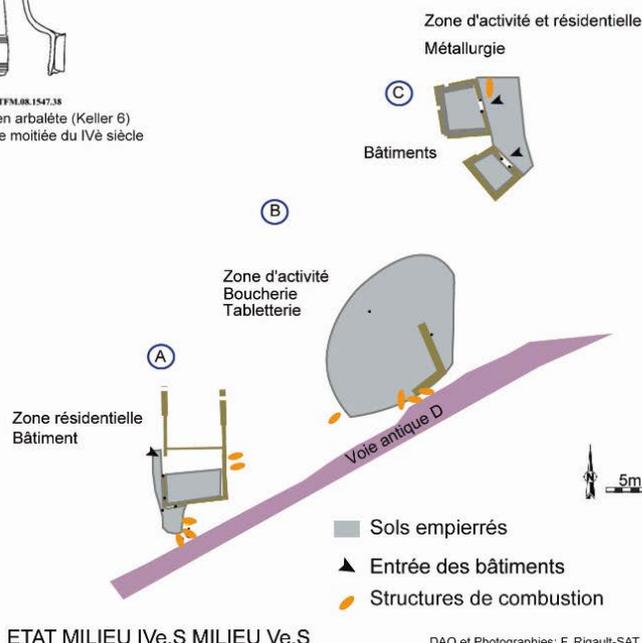


1) T.FM.08.1641.1

Monnaie de Constans de 337 à 350 ap.J.C.



4) TFM.08.1547.38
Fibule en arbalète (Keller 6)
seconde moitié du IVe siècle



Les bâtiments sont construits en technique mixte sur solins et poteaux puis montés en terre et bois*. Le bâtiment principal se démarque par sa taille (A sur le plan). De forme quadrangulaire, il comporte deux pièces et a livré des mobiliers liés à la table (céramique) et à la vie domestique (bracelets, épingles, fibules...). Les éléments de parure découverts sur ce bâtiment pourraient traduire un statut social privilégié.

La bonne conservation des niveaux d'occupation et de fonctionnement a permis d'identifier la fonction de certains bâtiments ainsi que l'organisation spatiale d'une partie du site. L'opération 2020 a permis de préciser les activités artisanales.

ETAT MILIEU IVe.S MILIEU Ve.S

DAO et Photographies: F. Rigault-SAT

Trois zones se distinguent particulièrement pour les IV^e et V^e siècles. Elles révèlent une organisation complexe avec une zone résidentielle (A sur le plan) et deux zones orientées vers des activités artisanales comme la boucherie (B sur le plan) et la tabletterie ou la métallurgie (C sur le plan). Une série de structures de combustion de petites tailles en forme de poire ou en cigare pourraient indiquer une activité liée au séchage ou maltage des céréales (Photos E et F). La datation des céramiques situe leur fonctionnement entre le milieu du IV^e siècle et la fin du IV^e, ou au début du V^e siècle. C'est actuellement le seul établissement rural de cette période en fouilles programmées sur ce territoire.

Vous pouvez en apprendre davantage sur ce site et sur les activités archéologiques de l'association en venant visiter notre salle d'exposition : ARCHÉO-SAT77 - En face de la mairie de Touquin, 12 rue du Commerce, Les mercredis, vendredis et samedis de 10 heures à 17 heures. **Entrée gratuite**

Tous nos remerciements au propriétaire, à l'exploitant, à Daniel Casson (entreprise Casson) et à la commune de Touquin pour son soutien à l'association.

Notes :

DRAC-SRA : Direction Régionale des Affaires Culturelles-Service Régional de l'Archéologie.

ATEG : Antiquité Tardive en Gaule

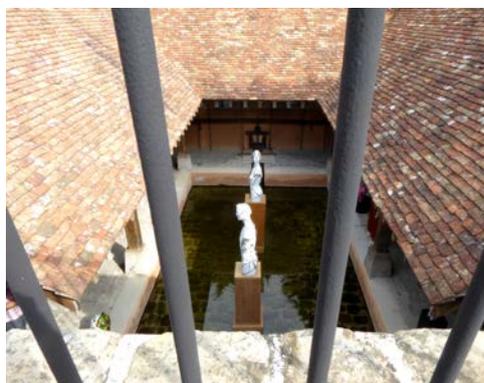
Meldes* Parisii* et Sénons* : Peuples gaulois qui occupaient une partie de la Seine-et-Marne actuelle. Touquin se situe à la frontière de ces trois peuples.

Bâtiments montés en terre et bois : ce sont des constructions à colombages comparables aux longères de Normandie.

Maltage : Le maltage consiste en une germination contrôlée d'une céréale ayant pour but de développer le complexe enzymatique. C'est une étape importante dans la fabrication de la bière.

Pour toute information supplémentaire sat.archeologie@gmail.com

19 et 20 septembre : les Journées européennes du Patrimoine



Les 19 et 20 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, plusieurs manifestations ont été organisées à TOUQUIN par la SAT (Société Archéologique de TOUQUIN). Les habitants de la commune ont été nombreux à se rendre à la salle d'exposition Archéo-Sat, rue de Provins, pour y découvrir notamment les objets trouvés au cours des dernières fouilles - au lavoir (récemment restauré) où était présentée une exposition de tableaux et de sculptures réalisés par Thierry GAUDRY et Aurélie GIARDINA, tous deux membres de la SAT - à l'église où Fabrice RIGALT, président de l'association, a pu une nouvelle fois, au cours de visites guidées, évoquer l'histoire de cet édifice. Toutes ces manifestations ont remporté un franc succès (107 visiteurs au musée - 79 participants aux visites guidées à l'église - 114 visiteurs à l'exposition). Ci-dessus ; quelques photos prises le samedi 19, pendant la visite aux différents sites effectuée par Sophie CHEVRINAIS, maire, les adjoints et quelques conseillers.

Le bilan de la moisson 2020 à TOUQUIN



Ci-contre : deux moissonneuses en action à TOUQUIN durant l'été 2020 (récolte de l'orge à gauche - du tournesol à droite)

Comme tous les ans, un agriculteur de TOUQUIN a accepté de dresser le bilan de la moisson dans la commune.

« **ÉCHOS DES RÉCOLTES** - Comment qualifier cette année concernant la production agricole dans notre secteur ? Il semble que trois mots puissent bien la définir : compliquée, hétérogène, médiocre.

Compliquée, car l'été 2019, très sec, a été suivi de pluies presque ininterrompues de mi-octobre à mi-mars pour continuer par un printemps sec, prolongé par un été très chaud, sans orages sur le secteur.

Hétérogène : en effet les rendements par culture peuvent aller pour le même agriculteur, du très bon au très mauvais, suivant la nature du sol, les dates de semis, etc. (par exemple de 40 à 130 quintaux par hectare pour le blé).

Médiocre, car, dans l'ensemble, malgré quelques pointes sur certaines parcelles, les rendements ont été faibles par rapport à une moyenne sur les 5 dernières années. Les récoltes tardives, maïs et betteraves, et dans une moindre mesure les tournesols ont été pénalisées par les fortes chaleurs et la sécheresse, ainsi que, comme beaucoup en ont entendu parler, des problèmes de virose, dus aux pucerons en ce qui concerne les betteraves. Pour ces dernières, les rendements ont été tellement mauvais que la question de la pérennité de la filière peut se poser.

Au final, cette année, d'après les premières estimations, environ 50 % des agriculteurs présenteront un bilan négatif. Espérons pour eux que 2021 sera une meilleure année... »

Les travaux à TOUQUIN durant l'été et au début de l'automne 2020



Cet été, à l'initiative de la société Orange et malgré un avis négatif de la commune (voir Infos Touquin n° 83), l'antenne téléphonique de la rue du Pressoir a été remplacée. D'autre part, la toiture de la mairie a été entièrement refaite. Comme tous les ans le comblement des nids de poule a été effectué par les élus et le personnel communal. Enfin, il faut noter la réfection du carrefour rue de Paris / rue du Commerce / rue de Malvoisine / rue de Lureau (rendue nécessaire par les tranchées qui avaient dû y être creusées puis rebouchées depuis un certain temps).

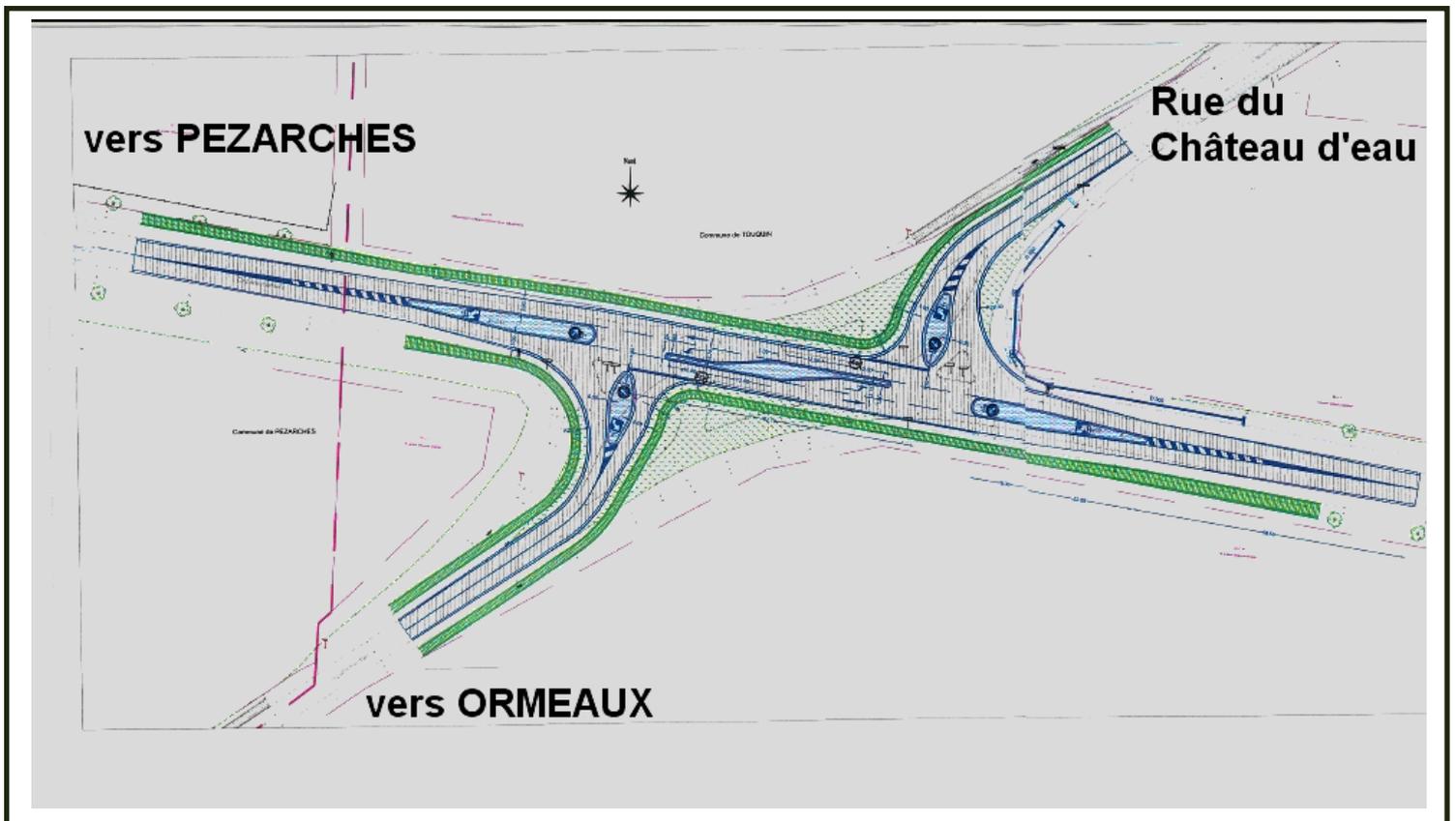
L'aménagement de l'intersection entre la RD 231 et les D 112 et 25



Cet aménagement était demandé depuis longtemps - à la fois par des particuliers et par la municipalité, conscients des dangers encourus aussi bien quand on franchit le carrefour (dans le sens TOUQUIN - ORMEAUX et inversement) que lorsqu'on tourne à gauche (pour entrer dans TOUQUIN en venant de PÉZARCHES ou pour aller à ORMEAUX en venant du PLESSIS). Ces différentes demandes ont donc fini par être entendues et le Département a enfin programmé l'aménagement du carrefour en créant une voie centrale pour assurer une meilleure sécurité. Les travaux doivent commencer le 19 octobre et dureront jusqu'à la fin de l'année. Attention, la D 25 (rue du Château d'eau) sera fermée à la circulation pendant trois semaines environ à partir du 19 octobre, de la D 231 jusqu'aux premières maisons.



L'intersection telle qu'elle était aménagée jusqu'en octobre 2020. Ci-dessus, à gauche : photo prise du château d'eau de TOUQUIN en 2012 (photo J. GUILLOT / C. CORDIER) - Ci-contre : photos prises début octobre 2020 avant les travaux. Ci-dessous : plan du nouvel aménagement.



Une rentrée des classes sous le signe de la covid 19



Ci-contre : quelques photos des salles servant à la garderie à TOUQUIN. De gauche à droite :

- ▶ la salle des classes maternelles ;
- ▶ la salle pour les enfants des classes élémentaires ;
- ▶ le passage réalisé pour que les enfants de maternelle puissent aller aux toilettes en respectant la distanciation physique et en évitant le brassage entre les groupes.



Ci-contre : les toilettes séparées pour les deux groupes.

Début septembre, toutes les écoles ont été rouvertes et la rentrée des classes s'est effectuée en respectant un nouveau protocole sanitaire qui s'appuie sur l'avis rendu le 7 juillet par le Haut Conseil de la Santé Publique.

Ses principales dispositions sont les suivantes : d'abord, les « gestes barrières » doivent bien sûr être appliqués mais aucune règle de distanciation ne s'impose plus, que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs, pour les élèves d'un même groupe.

Qu'est ce qu'un groupe dans le RPI ? En fait, un groupe = une école.

On distingue par conséquent :

- ▶ un 1er groupe à l'école maternelle de TOUQUIN (comprenant les très petites sections et petites sections de Mme Laure FERREIRA OLIVEIRA - les moyennes sections de Mme Céline CLER - les grandes sections de Mme Julie MICHALAK) ;
- ▶ un 2ème groupe à l'école Saint-Étienne de TOUQUIN (comprenant le CP de Mme Delphine ROUSSEAU et le CE1 de Mme Laure FROSSART) ;
- ▶ un 3ème groupe à HAUTEFEUILLE (comprenant le CE1/CE2 de Mme Claude BLAIZOT) ;
- ▶ un 4ème groupe à PEZARCHES (comprenant le CE2/CM1 de Mme Valérie LESCORNEC et le CM2 de Mme Vicky PHETMANY).

L'objectif est de limiter le brassage entre les différents groupes et de respecter la distanciation entre eux. Le port du masque n'est pas recommandé pour les enfants mais en revanche obligatoire pour les enseignantes et les agents du SIVOS, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Le nettoyage et la désinfection des équipements et des locaux sont toujours primordiaux dans la lutte contre la propagation du virus .Ils sont réalisés au minimum une fois par jour.

Les transports scolaires ont repris leur cours normal, aux horaires habituels ; la limitation du brassage n'y est pas obligatoire.

La cantine a été rouverte mais, afin de limiter le brassage entre les deux groupes de TOUQUIN (les maternelles d'une part et les CP/CE1 d'autre part), quelques petits aménagements ont été effectués. Les élèves des classes élémentaires rentrent et sortent par leur réfectoire, et les toilettes de l'école sont mises à leur disposition. Pour les maternelles, peu de changement, juste la disposition pour tous des toilettes de la cantine.

Deux services de garderie ont été mis en place :

- ▶ le premier à HAUTEFEUILLE pour les enfants scolarisés en élémentaire à PÉZARCHES et à HAUTEFEUILLE (la grande salle a été divisée en deux afin de garder les distances entre les deux groupes) ;
- ▶ un second à TOUQUIN pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire à l'école Saint-Étienne (une salle et des toilettes pour les maternelles - une salle et des toilettes pour les élémentaires). L'utilisation d'objets, jouets, livres, jeux, crayons, feutres etc. est permise au sein d'un même groupe.

La prise de température et le lavage de main sont effectués dès l'arrivée et à la sortie.

Afin de limiter les attroupements les adultes ne doivent pas rester sur place une fois l'enfant déposé ou récupéré.

Le port du masque est obligatoire 15 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture des établissements (CF l'arrêté préfectoral). Il est strictement interdit de rentrer dans les écoles sauf sur rendez-vous.

1917 - 1918 : les États-Unis dans la Première Guerre mondiale (9)

Comme on l'a vu précédemment (voir Infos Touquin n°80), c'est le 11 juin 1918 que, pour la première fois, la presse locale signale le passage de soldats américains à la gare de COULOMMIERS. C'est peu dire qu'ils ont été accueillis avec enthousiasme car, depuis l'entrée en guerre des États-Unis, ils étaient célébrés, comme en témoigne cet article dithyrambique du *Démocrate*, daté du 1^{er} août 1917, qui en profite pour dresser une sorte de tableau comparatif des combattants selon leur nationalité :

« **Les Teddies américains** - Ils arrivent chaque jour plus nombreux, les vaillants chevaliers de l'Honneur, les nobles Croisés de la Civilisation que les États-Unis nous envoient.

En uniforme et en feutre beige, très sportifs, souples, jeunes, crânes, énergiques et décidés, nous les avons vus défiler à PARIS, réveillant l'enthousiasme de la foule par leur tranquille assurance et par la ferme volonté qui luit dans leur regard loyal de « délivrer la brave France », comme l'on dit de l'autre côté de l'Atlantique.

La brave France est pour eux la princesse lointaine qu'il faut débarrasser d'un joug odieux, qu'il faut rendre au culte des belles choses. Et ils sont venus, salués par une foule en délire, les champions du droit que nous adresse la grande République.

Avant son apparition, le Tommy britannique a déjà baptisé le poilu américain d'un nom sympathique qui a fait fortune : il l'appelle le Teddy.

Teddy est le diminutif amical du fougueux colonel Théodore ROOSEVELT, qui fut deux fois président de la République chez nos nouveaux alliés. C'est par déférence et par admiration pour ce grand homme qu'on a adopté le prénom par lequel un immense peuple qui n'a jamais cessé de le chérir, le désigne familièrement.

Le mot de « Teddy » a une consonance qui l'apparente à celui de Tommy. Ce sont deux désignations fraternelles. Il symbolise, déclare l'*Evening Sun*, « l'ardeur aventureuse, la préparation rapide, l'élan spontané, la milice par opposition au militarisme, le coup de fouet, le coup de poing ».

Les Teddies seront, en effet, pour les troupes alliées, le coup de fouet qui stimule ; pour les troupes ennemies, le coup de poing qui assomme, qui porte knock-out.

Presque toutes les nations belligérantes ont voulu donner au soldat un surnom familier qui contienne un témoignage d'affectueuse sympathie.

En France, ce fut l'appellation de « poilu » qui s'implanta.. Elle ne plaisait pas à tout le monde d'abord ; elle égratignait un peu les oreilles délicates par ce qu'elle contenait de rugueux, d'un peu vulgaire.

Mais on s'est habitué à elle ; elle s'est ennoblie peu à peu au fur et à mesure que les sacrifices qu'elle représentait devenaient plus éloquents.

Elle est aujourd'hui auréolée de prestige et de majesté. Du reste, le mot poilu est un nom générique qui renferme des classifications et des ordres. Il désigne aussi bien le vieux R.A.T. ⁽¹⁾ aux cheveux blancs, le pèpère, que l'imberbe Bluet et le Marie-Louise de 1914.

Le poilu italien est un Beppino, appellation un peu câline, romanesque et tendre. Le Japonais est un Jap, bref, décisif, tranchant, froid.

Le soldat allemand est désigné familièrement par les noms un peu bourgeois et qui lui conviennent si mal de Michel ou Fritz. Mais le soldat allemand n'est pas un poilu, il n'a rien de commun avec les Teddies généreux qui n'ont d'autre idéal que celui de faire régner la justice et la liberté dans le monde. » Serge DAVRIL - (*Le Démocrate* - 1^{er} août 1917)

⁽¹⁾ R.A.T. : réserviste de l'armée territoriale (dont certains peuvent alors être âgés de plus de 50 ans)



Ci-dessus : une jeune Française en compagnie d'un soldat américain. La présence des « Teddies » a été bien acceptée par la population mais n'a pas toujours pris l'aspect ... attendrissant de cette scène représentée sur une carte postale.

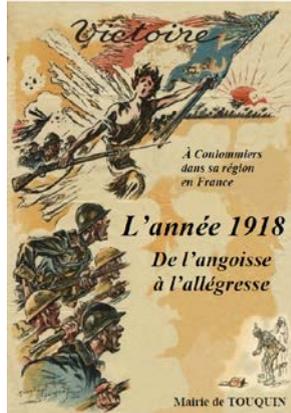
Durant l'année 1918, la présence de troupes américaines à COULOMMIERS et dans les communes voisines n'est le plus souvent signalée qu'indirectement [la censure interdit de donner des informations précises] à l'occasion d'une fête par exemple ou parfois d'un événement plus dramatique au cours duquel les Teddies peuvent apparaître soit simplement comme des acteurs d'un fait divers (un accident par exemple), soit comme des héros, soit comme des criminels, Ce dernier aspect a été assez peu étudié mais *Le Démocrate* donne plusieurs exemples de délits et même de crimes commis par les Teddies, dont un à CHEVRU, particulièrement tragique, que nous évoquerons dans un prochain numéro. (à suivre)

LA MAIRIE VOUS INFORME

☞ **Un communiqué des infirmières de TOUQUIN** - La permanence de la vaccination contre la grippe aura lieu au cabinet infirmier, rue de PROVINS, **le jeudi de 14 à 15 heures du 15 au 29 octobre**. Il reste bien sûr possible de prendre rendez-vous pour une vaccination à domicile ou au cabinet en dehors des heures de permanence, en téléphonant au **01 64 04 10 11**.

D'autre part, les tests PCR Covid 19 sont pratiqués au cabinet **les lundi, mercredi et vendredi, sur rendez-vous, à 14 heures et 20 heures**.

Vient de paraître - Le nouveau livre édité par la Mairie de TOUQUIN : « *A Coulommiers - dans sa région - en France - L'année 1918 - De l'angoisse à l'allégresse* » est en vente à la mairie au prix de 30 euros (pour davantage d'informations sur le contenu de cet ouvrage, voir *Infos Touquin* n° 83 du mois de juillet).



Bienvenue à « La Berboucha » qui vient de s'installer à TOUQUIN.

Tous les jours sur commande :
couscous et spécialités algériennes.

A emporter ou livraison à domicile (gratuite dès 30 € d'achat dans un rayon de 20 km autour de TOUQUIN (« La Berboucha » - tél : 06 35 12 79 66 - www.laberboucha.fr)

☞ **Nouveau à TOUQUIN** - « Mug'Maniac », créé en 2020 par deux habitants de la commune pratiquant des loisirs créatifs est particulièrement spécialisé dans la personnalisation et la création, au gré des envies de chacun, de goodies et objets par sublimation et gravure laser, tels que mugs, tapis de souris, tee-shirts, tongs, puzzles, plaques décoratives et US, clés USB, cravates etc. ainsi que des bougies artisanales.

N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.
Tél : : **06 50 42 31 35**.

⚠ **Attention**, en raison de l'aménagement du carrefour, la D 25 (rue du Château d'eau) sera fermée à la circulation pendant trois semaines environ à partir du 19 octobre, de la RD 231 jusqu'aux premières maisons.

☞ - **La réouverture de la superette** - Comme vous l'avez constaté la superette « Touquin Market » est fermée pour travaux depuis un certain temps. C'est donc dans un magasin qui aura fait peau neuve que vous serez accueilli par Hassan dès sa réouverture, sans doute à la mi-octobre. Rappelons que **la superette est ouverte 7 jours sur 7, de 8 heures à 13 h 30 et de 15 h 30 à 21 heures**.

☞ **Le dernier ramassage des déchets végétaux** : il aura lieu le mercredi 25 novembre.

☞ **Rappel** - Le bureau de poste de TOUQUIN est ouvert **les mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi, de 9 heures à 12 heures (fermé le lundi)**. Si vous souhaitez contribuer à maintenir ces horaires d'ouverture, multipliez les passages pour vos diverses opérations postales et, si possible, ne les effectuez pas dans les communes voisines !

Les ventes à emporter sur la place de la Mairie à TOUQUIN - à partir de 18 h

► **Burgers et tartines : le mercredi soir**
(« Aux burgers et tartines gourmands » - Hervé YOMAUD - tél : 06 66 57 52 38)

► **Pizzas et paninis : le samedi soir** (« Dina Store » - tél : 07 82 19 80 60 - www.dinastore.fr)

Informations utiles :

POMPIERS : 18 SAMU : 15 POLICE : 17

☞ URGENCES : 112

☞ GENDARMERIE de ROZAY : 01 64 25 60 28

☞ MAIRIE de TOUQUIN :

Tél : 01 64 04 15 29

Courriel : mairie.touquin@wanadoo.fr

Site internet : www.touquin.fr

☞ SERVICE de livraison des repas à domicile :

Tél : 01 64 04 15 29

☞ PORTAGE des médicaments à domicile :

Tél : 07 82 37 07 18

☞ DOCTEUR PALTRIER : 01 64 20 12 73

☞ CENTRE DE LOISIRS DE TOUQUIN :

Tél : 06 74 24 63 78

Courriel : enfance.ccp@charlotte3c.fr

☞ SERVICE PETITE ENFANCE DE COULOMMIERS :

Tél : 01 64 75 30 90

Courriel : petite.enfance@paysdecoulommiers.fr

☞ INFIRMIÈRES de TOUQUIN : 01 64 04 10 11

☞ TAXI MADJID (conventionné organismes d'assurance maladie - agréé tiers payant toutes distances) : 06 13 62 28 72

☞ URGENCE Électricité : 09 72 67 50 77

☞ URGENCE Gaz : 0 800 47 33 33

Secrétariat de mairie : horaires d'ouverture

• lundi : 15 h – 17 h

• mardi : 15 h – 17 h

• mercredi : fermé

• jeudi : 9 h – 12 h et 15 h – 17 h

• vendredi : 15 h – 17 h

• samedi : 9 h – 12 h